

DELIBERATION N°2020-21_36
de la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du Jeudi 26 novembre 2020

12. Scolarité

d. Unité d'enseignement libre: création

La délibération étant présentée pour décision.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 34 Quorum : 17 Membres présents : 11 Membres représentés : 7 Total : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent la création des deux unités d'enseignement libre présentées en séance (UEL Phare et UEL Stage de soutien aux structures proposant des activités physiques et sportives aux personnes en situation de handicap) ainsi que la demande de fermeture des UEL Aide à la réussite :

- les jours Talent Campus pour découvrir ses atouts
- réactualiser son projet et découverte de l'entreprise.



Besançon, le 27 novembre 2020
Pour le président et par délégation
La Directrice Générale des Services

Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe 17 : Récapitulatif et fiches descriptives des deux UE libres proposées à la création.



C.F.V.U. du 26 novembre 2020

CAMPAGNE UEL 2020 (suite)

1- Demande de création

OSE

- UEL Phare : Programme Hybride d'Aide à la Réussite des Etudiants

U-SPORTS

- UEL Stage de soutien aux structures proposant des activités physiques et sportives aux personnes en situation de handicap

1- Demande de fermeture

OSE

- UEL Aide à la réussite : les jours Talent Campus pour découvrir ses atouts
- UEL Aide à la réussite : réactualiser son projet et découverte de l'entreprise

Le 25/11/2020

Intitulé de l'UEL	Phare : Programme Hybride d'Aide à la Réussite des Étudiants
Responsable de l'UEL	Karin Monnier-Jobé
Email du responsable de l'UEL	karin.monnier-jobe@univ-fcomte.fr
Public visé – indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL	Toutes formations – Tous les étudiants de Licence
Accès – indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	L'unité est accessible à tous les étudiants de tous les parcours de formation des niveaux Licence (priorité aux L1). Un comité de sélection composé du responsable pédagogique de l'UE, des chargés d'orientation et d'insertion professionnelle du service OSE se réunira pour étudier les candidatures des étudiants volontaires et désireux de suivre cette UE. Le comité de sélection délibérera afin de choisir les participants, dans une limite maximale de 50 étudiants pour l'année 2020-2021. Cette UE ne peut être suivie qu'une seule fois durant le cursus de l'étudiant. Cette UEL est dispensée dans le cadre du nouveau dispositif d'aide à la réussite format hybride PHARE.
Pré-requis	L'étudiant devra faire part de son intérêt pour participer à l'UE en adressant un mail de candidature à l'adresse pourmonavenir@univ-fcomte.fr ou directement auprès du service orientation stage emploi (OSE) au 06 11 14 39 41. Il passera un entretien d'information avec le service civique, accompagnateur du dispositif d'aide à la réussite, puis avec un professionnel du service orientation stage emploi qui deviendra son référent dans le cadre du dispositif.
Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	Semestre 1 et 2 – résultats sur semestre 2 uniquement Les jours d'atelier ou d'entretien individuel seront proposés tout au long de l'année universitaire.
Lieu où se déroule l'UEL – indiquer la ville + composante	- Les ateliers en ligne seront suivis à distance de manière asynchrone - Les ateliers collectifs et les entretiens individuels auront lieu à la maison des étudiants au service OSE sur les différents sites de l'université (SLHS, STGI, MDE) ou sur le site de nos partenaires (Mission Locale Besançon, Belfort, Montbéliard) - Les immersions en formation se dérouleront sur le site de l'établissement de formation - Les stages se dérouleront sur le site de l'organisme d'accueil
Horaires de l'UEL – indiquer le jour + créneau	A partir de novembre Horaires et jours variables
Descriptif du contenu	1^{ère} partie Contenu Permettre aux étudiants de licence, de définir un projet d'orientation et/ou un projet professionnel, qui leur ressemble. Accompagner l'étudiant dans la mise en place d'un plan d'actions : immersions dans des formations, stage, rencontres de professionnels. L'étudiant définira avec son référent les modules à suivre en fonction de son profil, de sa situation et de son avancée dans la construction du projet personnel et professionnel. Objectifs

	- définir un projet personnel d'orientation et professionnel en lien avec leurs intérêts, motivations et compétences - s'informer sur les métiers et les ressources - identifier les éléments clés du marché de la formation et de l'emploi - étudier la faisabilité du projet et définir un plan d'actions - rédiger son CV et ses motivations pour Parcoursup, recherche d'alternance, de stage... - se préparer pour se présenter lors d'un entretien de recrutement 2ème partie Contenu : Mise en place d'un plan d'actions défini en première partie : réalisations de stages courts, d'immersion dans des formations, rencontres de professionnels pour s'informer sur la réalité des métiers. Objectifs - découvrir un environnement professionnel et/ou mise en situation temporaire en milieu professionnel permettant à l'étudiant d'acquérir des compétences professionnelles en lien avec son projet. Les missions confiées devront être conformes au projet pédagogique de l'Université de Franche-Comté. - consolider son projet d'orientation dans l'objectif de préparer son insertion professionnelle. Compétences à acquérir en termes de connaissances Connaître les outils d'orientation Acquérir de la méthodologie de travail Connaître l'organisation d'une structure Comprendre le marché de la formation Améliorer son autonomie
--	---

Dont :

Partie de l'UEL concernée	Nb d'heures de travail personnel	Nb d'heures d'ateliers collectifs	Nombre d'heure d'entretien individuel	Nombre d'heures en entreprise
Partie 1	<i>Variable</i>	<i>Variable</i>	<i>Variable</i>	<i>Néant</i>
Partie 2 Le stage peut être réalisé jusqu'au 31 août. Il peut-être lissé sur l'année	<i>Néant</i>	<i>Néant</i>	<i>Variable</i>	• < 308 h en continue ou séquencé (stage non gratifié). • A partir de 308h et au maximum 924h en continue ou séquencé (stage obligatoirement gratifié)

Déroulement / Organisation	L'UE revêt un caractère transversal et facultatif. Cette UE, de par sa transversalité, suit les dispositions prévues par les modalités de contrôles de connaissances générales de l'université de Franche-Comté.
-----------------------------------	---

	Une convention sera établie et signée par l'étudiant, la directrice du service OSE, la structure d'accueil et le directeur de la composante, et réalisée nécessairement sur l'application Pstage présente dans l'ENT Etudiant. Le stage sera réalisé dans les conditions prévues par les articles L124-1 et suivants et D124-1 et suivants du code de l'éducation
Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances – <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i>	Pour la partie 1 Les étudiants seront évalués sur la base : -du suivi de l'ensemble des ateliers programmés suite au premier entretien (25%) -du rendu d'évaluation d'ateliers le cas échéant (25%) Le groupe d'évaluation est composé par l'équipe projet : mission locale et le service orientation stage emploi. Pour la partie 2 Les étudiants seront évalués sur la base de : - une évaluation par le tuteur professionnel via une grille d'appréciation (30%) - la réalisation d'un rapport écrit qui présentera, entre-autre, un bilan des compétences acquises au cours du stage (20%)
Modalités de validation <i>L'UEL peut prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i>	L'UE est validée si l'étudiant capitalise 60% des critères évalués Si l'UE est validée, l'étudiant bénéficiera : - de l'attribution de 3 crédits européens. Les éléments relatifs à cette UE pourront être intégrés au supplément au diplôme. La validation de cette UE ne donne pas lieu à un bonus sur la moyenne générale. La validation de l'UEL ne permet pas la validation de l'année.
IMPORTANT	Dans le cadre de sa participation à l'UEL « PHARE : Programme Hybride d'Aide à la Réussite des Étudiants » l'étudiant s'engage à une assiduité totale aux enseignements programmés avec son référent. Ce nouveau dispositif se déroule en dehors des heures de la formation. Les étudiants doivent donc impérativement suivre les cours et passer leurs examens.

Intitulé de l'UEL	Stage de soutien aux structures proposant des activités physiques et sportives aux personnes en situation de handicap
Responsable de l'UEL	Laurent MOUROT
Email du responsable de l'UEL <i>(indiquer une seule adresse mail même si plusieurs responsables interviennent dans le cadre de l'UEL)</i>	laurent.mourot@univ-fcomte.fr
Public visé - <i>indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf SUP-FC)</i>	Etudiants en licence STAPS, Santé
Accès / Pré-requis - <i>indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.</i>	L'étudiant devra avant le 4 janvier 2021 (plus tôt possible...) - présenter une lettre d'accord d'un organisme d'accueil - présenter une lettre d'accord d'un tuteur universitaire appartenant à la formation d'origine - remplir le formulaire d'inscription Cette UE ne peut être suivie qu'une seule fois durant le cursus de Licence. Afin que le dossier soit considéré comme complet l'ensemble de ces documents est obligatoire. Il doit être validé par le tuteur universitaire avant envoi.
Objectifs	Mise en situation dans un environnement professionnel, permettant à l'étudiant de mettre en œuvre les compétences et connaissances liées à sa formation et d'acquérir des connaissances et compétences professionnelles en lien avec son projet et sa formation. Les missions confiées devront être conformes au projet pédagogique de l'Université de Franche-Comté.
Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	Impairs et pairs (résultats sur semestre pair)
Lieu où se déroule l'UEL - <i>indiquer la ville + composante</i>	L'activité se déroule dans une structure proposant des activités physiques et sportives aux personnes en situation de handicap (centre de rééducation/réadaptation, IME, EHPAD, hôpital...)
Horaires de l'UEL - <i>indiquer le jour + créneau</i>	Les horaires seront ceux de la structure d'accueil indiqués dans la convention. En dehors des heures de cours et de stage prévu pédagogiquement par la formation.
Descriptif du contenu	Compétences à acquérir en termes de connaissances : - Connaître l'organisation d'une structure - Acquérir de la méthodologie de travail - Réfléchir à son orientation professionnelle - Améliorer son autonomie - Apprendre à s'intégrer à une équipe de travail

Dont :

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
				60h à réaliser dans la structure.

Déroulement / Organisation	L'UE libre revêt un caractère transversal et facultatif. Cette UE, de par sa transversalité, suit les dispositions prévues par les modalités de contrôles de connaissances générales de l'université de Franche-Comté. <u>L'UE libre s'effectuera obligatoirement en dehors des horaires de la formation et du stage prévu pédagogiquement dans la formation.</u> Une convention sera établie et signée par l'étudiant, le directeur de la composante, la structure d'accueil et le tuteur universitaire. Elle sera réalisée nécessairement sur l'application Pstages présente dans l'ENT Etudiant. Le stage sera réalisé dans les conditions prévues par les articles L124-1 et suivants et D124-1 et suivants du code de l'éducation
Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances – <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i>	Les étudiants seront évalués sur la base de la réalisation d'un rapport écrit (contrôle terminal) qui présentera un bilan des compétences acquises. Le rapport sera évalué par le tuteur universitaire. Les résultats de l'évaluation seront transmis au responsable de l'UE libre au plus tard le 30 juin 2021.
Modalités de validation – <i>Rappel des principes généraux : L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i> <i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).</i> <i>L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i>	- la validation de l'UEL donne lieu à un bonus sur la moyenne du semestre 2 lorsque l'étudiant est inscrit à cette seule UEL (dans le cas contraire, pas de bonus). Appréciation finale : Insuffisant : 0 Passable : 0,05 Assez bien : 0,1 Bien : 0,15 Très bien : 0,18 Excellent : 0,2 - la validation de l'UEL donne lieu à l'attribution de 2 crédits ECTS. - les éléments relatifs à cette UE pourront être intégrés au Supplément au diplôme.